



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 10 mai 2016
19 heures 00

SL/MG

N° 002005

Ressources
Humaines -
Recrutements
d'agents contractuels
- accroissement
saisonnier d'activité

Affiché le :

Le mardi 10 mai 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 03 mai 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DES FETES, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal)

ABSENTS : Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Vu, la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu, la loi 84.53 du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3 -2

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité dans le service des Sports.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de recruter pour la période estivale :

1 . Piscine de Viton

A. Caissières

- 2 adjoints techniques 2^e classe au 1^{er} échelon à temps complet – Echelle 3 – IB 340 IM 321 – du 18/06/2016 au 31/07/2016
- 2 adjoints techniques 2^e classe au 1^{er} échelon à temps complet – Echelle 3 – IB 340 IM 321 – du 01/08/2016 au 04/09/2016

Missions : Accueil, caisse, entretien des locaux (vestiaires, sanitaires), tenue des cintres

B. Nettoyage des locaux/tenue des cintres / bassins / extérieurs

- 2 adjoints techniques 2^e classe au 1^{er} échelon à temps complet – Echelle 3
IB 340 IM 321 du 01/07/2016 au 31/07/2016

- 1 adjoint technique 2^e classe au 1^{er} échelon à temps complet – Echelle 3
IB 340 IM 321 du 01/08/2016 au 04/09/2016

Missions : entretien plages – bassins – extérieurs + tenue des cintres

- 2 adjoints techniques 2^e classe au 1^{er} échelon à temps complet – Echelle 3
IB 340 IM 321 du 01/07/2016 au 31/07/2016

- 2 adjoints techniques 2^e classe au 1^{er} échelon à temps complet – Echelle 3
IB 340 IM 321 du 01/08/2016 au 04/09/2016

Missions : entretien des locaux (vestiaires, sanitaires) tenue des cintres

2. Base de Loisirs du Plan d'Eau

- 1 adjoint technique 2^e classe à temps complet au 1^{er} échelon – Echelle 3
IB 340 IM 321 du 01/08/2016 au 31/08/2016

Missions : accueil, caisse, renseignements et réservation activités

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Approuve les propositions de recrutement de Madame le Maire pour répondre à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité.

Autorise Madame le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions précitées
Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires seront inscrits au chapitre 012 de l'année 2016

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI